

CEEAC

ECCAS

La Commission



COMMUNIQUE DE PRESSE

LES RESPONSABLES DES PROGRAMMES NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME DES ETATS MEMBRES DE LA CEEAC ADOPTENT LE PLAN REGIONAL POUR L'ELIMINATION DU PALUDISME EN AFRIQUE CENTRALE

Libreville, le 11 mai 2022 – Ce mercredi, s'est tenue, par visioconférence, la réunion technique des responsables des programmes nationaux de lutte contre le paludisme des Etats membres de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) pour l'adoption au niveau technique du plan régional pour l'élimination du paludisme, élaboré en collaboration avec ses partenaires dont l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Partenariat Roll Back Malaria (RBM) et l'Alliance des Chefs d'Etats Africains pour l'Elimination du Paludisme (ALMA).

L'ouverture officielle de la réunion a été présidée par **Mme Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, au nom de **Son Excellence Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC.

Mme la Commissaire a rappelé aux participants que le paludisme demeure de loin la maladie la plus meurtrière au monde en général et plus particulièrement dans notre sous-région de la CEEAC, où plus de 80% des enfants de moins de 5 ans sont les plus affectés avec un enfant africain décédé toutes les minutes.

Elle a souligné qu'en Afrique Centrale cette situation nécessite une attention particulière étant donné que les onze (11) états membres de la CEEAC comptent à eux seuls près du quart du fardeau mondial en termes de morbidité et de mortalité due au paludisme. D'où toute la justification de l'élaboration de ce plan régional pour l'élimination du paludisme dans la zone CEEAC.

Les représentants des différentes organisations partenaires, tels que the African Leaders Malaria Alliance (ALMA) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui ont pris la parole ont exprimé leur disponibilité et leur soutien, tant technique que financier, à la Commission de la CEEAC pour la mise en œuvre effective dudit plan dans tous les Etats membres de la CEEAC afin d'atteindre l'objectif d'élimination du Paludisme d'ici à 2030.

A l'issue des échanges qui ont suivi la présentation de ce plan, les participants ont apprécié le nouveau dynamisme issu de la réforme de la Commission de la CEEAC qui accompagne les pays dans l'identification des besoins et des solutions aux problèmes communs en matière de santé dans la sous-région.

Les participants ont adopté à l'unanimité le plan régional pour l'élimination du Paludisme dans la zone CEEAC, qui est fondé sur cinq interventions régionales prioritaires :

- i) Appuyer la promotion de l'engagement politique et financier pour l'élimination du paludisme au plus haut niveau des décideurs nationaux et régionaux ;
- ii) Renforcer la coordination régionale et la collaboration inter et multisectorielle afin d'atteindre le but d'élimination du paludisme ;
- iii) Promouvoir d'ici à 2026, le système de surveillance, le suivi et évaluation, la recherche afin d'accélérer le processus vers l'élimination du paludisme ;
- iv) Faciliter la collaboration transfrontalière dans la coordination et l'implémentation de certaines interventions comme les campagnes de distribution des Moustiquaires Imprégnées de Longue Durée d'Action (MILDA) ;
- v) Mobiliser des ressources pour appuyer l'implémentation du plan stratégique, et assurer la durabilité à long terme pour les ambitions régionales d'élimination du paludisme.

Les participants ont également échangé sur le projet de proposition de la « carte score », comme outil qui est proposé par ALMA pour suivre et évaluer les pays de la zone CEEAC dans la mise en œuvre des indicateurs pour l'élimination du Paludisme.

Parmi les recommandations formulées par les participants figurent l'intégration de la vaccination dans les Plans Stratégiques nationaux ; l'adoption d'un positionnement régional commun sur la vaccination contre le paludisme ; l'accent sur les campagnes de sensibilisation à l'utilisation des Moustiquaires Imprégnées de Longue Durée d'Action (MILDA) et des vaccins anti-paludisme ; l'actualisation des indicateurs de base du Plan Stratégique Régional-en fonction des données actualisées des pays ; l'organisation d'une réunion spécifique pour échanger sur les outils de collecte et pour valider les indicateurs de la carte score ; etc.

Les participants ont également demandé à la Commission de la CEEAC d'organiser davantage d'actions de surveillance transfrontalière pour faire face à la réémergence des épidémies et menaces de santé publique dans notre sous-région. Ils ont également émis le souhait que le plan adopté soit présenté dans les meilleurs délais aux Ministres en charge de la Santé des Pays membres de la CEEAC pour validation.

Procédant à la clôture de la réunion, **Madame la Commissaire Kapinga Yvette NGANDU** a remercié tous les participants pour leurs interventions constructives et leur participation active qui ont permis d'améliorer et d'enrichir ce plan. Elle a sollicité le soutien des partenaires notamment l'OMS, ALMA et RBM pour accompagner la Commission de la CEEAC dans la mise en œuvre effective dudit plan.

Elle a rappelé que l'Organisation de la Santé de l'Afrique Centrale (OSAC) qui sera opérationnalisée à la fin de ce mois de mai 2022, en Guinée Equatoriale, va jouer un grand

rôle non seulement dans la mise en œuvre de ce plan régional pour l'élimination du paludisme et de la « carte score » de suivi de sa mise œuvre, mais également, elle va s'occuper de la coordination de toutes les activités de santé dans la sous-région dont les activités de surveillance transfrontalière, l'élaboration des documents de stratégies régionaux, l'harmonisation de la législation, l'organisation de la pharmacopée, la promotion de la recherche et de la médecine traditionnelle, etc.

Avant de suspendre la séance, Madame la Commissaire a réitéré l'engagement de la Commission de la CEEAC à mettre en œuvre ce plan régional en vue d'arriver effectivement à l'élimination du paludisme dans notre sous-région d'ici à 2030.